

LES PREMIÈRES ANNÉES DE L'INTENDANCE DU ROUSSILLON (1660-1681) ET L'ASCENSION DE RAMON TROBAT

Alain Ayats

Les Comtès nord-catalans, plus communément appelés Roussillon, sont occupés par les troupes françaises dès 1640, et sont définitivement rattachés à la France par le traité des Pyrénées, en 1659. L'intégration de ce territoire dans l'Etat français sera lente, partielle dans certains domaines, et peut-être pas encore achevée aujourd'hui. Un travail détaillé et complet sur cette intégration reste à faire, malgré les recherches entreprises par Alice Marcet, Michel Brunet ou Raymond Sala, pour ne citer que les plus importantes. Il ne s'agit donc ici que d'évoquer une des deux institutions qui ont été la clé de voûte de l'intégration, l'intendance du Roussillon, l'autre de ces institutions étant le Conseil Souverain du Roussillon. Il s'agit donc de voir qui ont été les premiers intendants du Roussillon, quels ont été leurs pouvoirs, ou plus exactement quelle a été la façon dont Louis XIV a voulu que ces intendants exercent leur pouvoir. Les Français ont-ils fait preuve d'un autoritarisme aveugle ? Ont-ils systématiquement nié la spécificité catalane ? Nous dirons tout de suite que non, ou du moins pas dans un premier temps. La monarchie telle qu'elle est développée par Louis XIV a fonctionné de manière absolutiste, cela semble évident à tout le monde, ou presque. Mais elle a aussi voulu être efficace. Il lui fallait donc être intelligente. Et être intelligente, c'est savoir s'adapter aux situations pour en tirer le meilleur parti. Ce pragmatisme, s'il est semble-t-il une des qualités de Louis XIV, est sans aucun doute la caractéristique majeure de Louvois, Secrétaire d'Etat à la Guerre, dont dépend la province du Roussillon, associé à son père Le Tellier dès 1661, puis exerçant seul son ministère jusqu'à sa mort, en 1691. Louvois aura su s'entourer d'hommes exceptionnels, comme Vauban pour parler du plus célèbre. Ses collaborateurs, il les choisit, les surveille en permanence, les honore ou les punit selon les circonstances. En Roussillon, un personnage joue très vite un rôle fondamental. Il s'agit de Ramon Trobat, originaire du Principat. Il est l'œil de Louvois dans la province, mais avant tout un grand connaisseur de la réalité catalane. Il sera le guide de Louvois et donc de la monarchie française dans une province frontalière de l'ennemi et catalane, donc particulièrement sensible, et qui est totalement méconnue des Français. C'est donc en particulier l'ascension de Trobat que je vous invite à suivre.

Au mois d'octobre 1652, Barcelone capitule. Josep Sanabre pense que plus de 700 personnes quittent alors la Catalogne pour le Roussillon, et parmi elles, bien entendu, les principaux collaborateurs des Français¹. Au mois de juin 1653, Louis XIV demande à

1. SANABRE J., *La acción de Francia en Cataluña*, Barcelona, 1956. p.548

Hocquincourt, vice-roi de Catalogne, de rétablir à Perpignan la Generalitat et ses différents organes de fonctionnement avec, à leur tête, les exilés du Principat. Le Catalan Francesc Sagarra est nommé gouverneur du Roussillon, et le Français Bezons, intendant².

Le 7 novembre 1659 est signé le traité des Pyrénées. La question de la frontière est réglée à St-Jean de Luz, au mois de mai 1660, mais le tracé exact de la frontière cerdane est fixé à Llívia, au mois d'octobre suivant. Il faudra néanmoins attendre le traité de Bayonne, en 1862, pour voir, avec la mise en place de bornes, la matérialisation d'un tracé qui donnait lieu à bien des conflits, comme l'a montré Peter Sahlins.

Le Roussillon est un territoire que rien ne prédispose à intégrer rapidement le système monarchique français : ni la langue, ni les institutions et moins encore l'Église, farouchement tridentine et dont les membres sont entièrement liés à la Catalogne et à l'Espagne. Mais ce territoire est désormais possession française. Pour qu'il le demeure, Louis XIV devra abattre beaucoup de frontières et en établir de nouvelles : militaires, politiques, religieuses, sociales. Dans tous ces domaines, il fera preuve d'autorité, mais aussi de diplomatie. Il cherchera autant qu'il le pourra à contourner les obstacles plutôt qu'à les affronter. Ainsi, il essayera de s'attacher les membres des élites par un savant dosage de gratifications – qu'il s'agisse de charges politiques et administratives ou de bénéfices religieux –, et de sévérité. Ce sera en permanence la carotte et le bâton.

Avant même de connaître l'étendue exacte de ses possessions, Louis XIV tient à faire valoir ses droits sur les Comtés. Pour que sa volonté soit appliquée au mieux dans tous les domaines, c'est à l'organisation politique de la province qu'il veille tout d'abord. Louis XIV supprime les anciens organes administratifs et judiciaires catalans, qui dans les années 1654-1659 avaient été le support de la politique française, et les transforme en une structure qui existe dans d'autres provinces françaises récemment annexées : le Conseil Souverain. Il s'agit d'un parlement, au sens français du terme, c'est à dire d'une cour de Justice, également chargée de l'enregistrement et de la publication des lois. Au mois de juin 1660, Louis XIV signe deux édits. "*Edit pour la suppression du conseil Royal de Catalogne séant à perpignan ensemble du consistoire de la députation et des tribunaux du patrimoine royal et Me rationnal.*" "*Edit de création du conseil souverain es comtés de Roussillon et conflent et pays adjacents.*" (3). Ce Conseil Souverain est composé d'un premier président, de six conseillers laïcs, d'un conseiller clerc, d'un avocat général, d'un procureur général du roi, puis de greffiers, de commis, d'huissiers... De la même façon que le vice-roi de Catalogne et le lieutenant général en Catalogne présidaient le Conseil Royal, le roi désire que le gouverneur du Roussillon et le lieutenant général dans la province aient "*entré seance et voix de-liberative*" dans le Conseil, lorsqu'ils le souhaiteront. Louis XIV veut donc faire preuve d'un certain respect à l'égard des institutions antérieures. En ce qui concerne les membres de ce Conseil Souverain, Josep Fontanella est président à mortier ; Francesc Martí i Viladamor est avocat général ; Josep Queralt, Felip de Coppons i de Tamarit, Nicolas Manalt, Isidore Prat i Sanjulia, Diego de Vilaformiu et Ramon de Trobat i Vinyes sont conseillers⁴. Dans les semaines qui suivent, Francesc Sagarra apparaît avec le titre de second président à mortier. De même, dès le mois d'août, le roi crée en faveur de Ramon Trobat une seconde

2. BEZONS (Claude Bazin, seigneur de) (1617-1684). Avocat général au Grand Conseil, il sera intendant du Languedoc.

3. AYATS A., *La défense des Pyrénées catalanes "françaises" (1659-1681) Frontière politique et frontières militaires.*, Thèse de Doctorat, Montpellier, 1990, p.98

4. Parmi ces hommes, seul Manalt semble être roussillonnais. Tous les autres sont originaires du Principat. Au mois de septembre 1667, à Barcelone, les Catalans du Principat réfugiés en Roussillon, officiers de justice et de l'armée du roi de France, sont déclarés criminels de lèse-majesté et leurs biens sont confisqués. Parmi eux : Josep Fontanella, Francesc Martí, Iructuos Queralt, Felip de Coppons, Isidro Prats, Ramon Trobat (AYATS A. op. cit. p.232). Vilaformiu semble ne pas figurer sur cette liste parce qu'il est clerc.

charge d'avocat général "pour qu'il en jouisse sa vie durant après quoy elle demeurera éteinte".

En choisissant des Catalans, Louis XIV semble respecter la spécificité de la nouvelle province, tout comme ses promesses passées. Ces hommes ont surtout en commun d'avoir montré leur attachement à la monarchie française, et d'être quasiment condamnés à la servir de leur mieux, dans la mesure où leur exil a toutes les chances d'être définitif. Aussi, Louis XIV semble pouvoir s'appuyer sur ces hommes pour arriver à ses fins.

À côté de ce Conseil Souverain se trouvent les principaux représentants du roi : le capitaine général ou gouverneur militaire, un lieutenant général, chef de l'armée, et, enfin et surtout, l'intendant, dont les prérogatives ne vont cesser d'augmenter. Dès 1660, le gouverneur du Roussillon est le comte de Noailles. Les Noailles seront gouverneurs du Roussillon de père en fils jusqu'à la Révolution. Le rôle du lieutenant général, qui est purement militaire, ne prendra de l'importance qu'avec la guerre. Celui qui détiendra la réalité du pouvoir en Roussillon sera l'intendant. Ses fonctions vont aller en augmentant au cours des années. Il est le véritable représentant du roi dans la province, et finira par exercer un pouvoir presque absolu au cours de la période qui nous intéresse, sous le contrôle non moins absolu de Louvois.

La nomination de l'intendant se fait le 29 novembre 1660. Jusqu'à ce moment-là, il apparaît que Person et l'évêque d'Orange ont porté tous les deux le titre d'intendant, Person assurant vraisemblablement les fonctions d'intendant militaire et d'Orange celles d'administrateur. Le 16 décembre 1661, on envoie à Charles Macqueron, à ce moment-là intendant dans le Nord du royaume, sa commission "*d'Intendant des finances, fortifications et vivres en Roussillon et en Conflent*". Néanmoins, l'expérience qu'avaient acquise en Catalogne les représentants de Louis XIV n'était pas oubliée. Ainsi, d'Orange sera encore souvent mis à contribution, en particulier lors des conférences de Figueres en vue de l'application du Traité des Pyrénées, de même que Bezons, à l'occasion de la préparation de la campagne 1667 et au sujet des expropriations de Perpignan, en 1668.

L'intégration du Roussillon au royaume de France montre très vite à quel point elle est complexe. Comme ailleurs, les pouvoirs heurtent, se jalourent. Ici, la situation est d'autant plus complexe qu'il y a des Catalans et des Français, les uns jaloux de leurs privilèges, les autres convaincus de leur supériorité de conquérants. Dès 1662, ChÉtillon, lieutenant général et responsable, en l'absence du gouverneur de la province, de la capitainerie générale, chargée de la police, s'affronte au Conseil Souverain. L'année suivante, il ordonne l'arrestation et l'emprisonnement du sous-viguier du Roussillon. Au mois de septembre 1663, Louis XIV attribue à l'intendant la charge de procureur général du Conseil Souverain. La décision semble faire suite à une supplique de la part des membres du Conseil Souverain. Il est difficile d'évaluer la part de spontanéité dans la requête des conseillers, mais nous pouvons penser qu'ils voyaient en la présence de l'intendant dans leurs rangs un moyen d'accroître leur autorité, et de s'affranchir de celle des représentants français. Ce que souhaite Louvois, c'est un certain équilibre des forces et des pouvoirs. Ainsi, au mois de septembre 1664, il reproche à l'intendant Macqueron de ne pas informer suffisamment des affaires du Conseil Souverain. Il lui fait savoir que si c'est sa fonction de procureur général du Conseil Souverain qui explique cet état de fait, le roi enverra un autre intendant sur les lieux⁵.

La situation du Roussillon est d'autant plus délicate qu'il s'agit d'une province frontalière qui est incapable de se défendre militairement –la Guerre de Dévolution d'Espagne (1667-1668) le rappellera–, et qui est loin d'être acquise à la France. La prudence est d'autant plus nécessaire que les Français ne se donnent pas les moyens militaires de contrôler

5. AYATS A., op. cit p.181

la province. Presque pas un sol n'est consacré aux fortifications avant 1667, et les troupes –2000 hommes, dont l'essentiel se trouve à Perpignan– sont loin d'assurer la sécurité de la frontière. Le pouvoir royal a donc besoin de l'appui des Roussillonnais, ou du moins ne peut pas se permettre une trop grande hostilité de ses nouveaux sujets, et surtout des élites. Pour gérer tous ces conflits avec prudence mais efficacité, le pouvoir royal a besoin de serviteurs qui soient aussi fidèles que connaisseurs de la spécificité catalane. Parmi ceux-ci, un semble très vite avoir le profil idéal : Ramon Trobat i Vinyes. Il est avocat et, semble-t-il, membre de la Reial Audiencia. En 1659, le "*docteur Trobat*" est conseiller de Mazarin à St-Jean de Luz. Il apparaît déjà comme le spécialiste des affaires catalanes et joue un rôle fondamental dans les prétentions que Mazarin affiche sur le Conflent et le Capcir. Dès, 1661, nous l'avons vu, il occupe une place de choix dans le Conseil Souverain. Très vite, il devient l'homme des situations délicates et l'interlocuteur privilégié de la monarchie française. En 1664, il se rend auprès du roi comme représentant du Conseil Souverain à l'occasion d'un différend entre celui-ci et le chapitre d'Elne. Louvois fait savoir aux conseillers que Trobat s'est comporté "*en homme desperit et en officier affectionné au service du Roy et a l'avantage de sa compagnie*"⁶.

Trobat se fait aussi remarquer par ses initiatives. Au cours de l'été 1665, il prend celle de refuser que des comédiens espagnols qui sont à Barcelone aillent jouer à Perpignan. Louvois s'en félicitera parce que "*il est certain que lon doit esloigner de Perpignan tout ce qui peut contribuer a remettre dans la memoire des habitans les moeurs, et le langage des Espagnolz, Et faire tout ce qui est possible pour leur communiquer les nostres*"⁷.

Trobat est avant tout le spécialiste du droit catalan, droit méconnu de l'intendant et que la monarchie française ne peut pas ignorer sans prendre de risque. Car, le pouvoir royal sait qu'il doit être prudent, pour les raisons que nous avons évoquées. Avec la mort de Philippe IV, en 1665, le malaise règne sur la frontière. En 1665, à l'occasion d'une nouvelle opposition entre ChÉtillon et le Conseil Souverain, Louvois écrit à Trobat au sujet des habitants de Perpignan "*qui font insulte aux troupes*" qu'il semble que le Conseil Souverain "*a beaucoup d'indulgence pour ses compatriottes*" et lui demande d'être vigilant, mais écrit à l'intendant qu'il n'est pas "*raisonnable*" de passer outre les usages et les constitutions du Roussillon et que c'est donc au Conseil Souverain d'appliquer les édits sur les duels⁸.

En 1666, le vicaire général de l'évêché d'Elne, Lleopart s'oppose à Sagarra. Louvois écrit à Macqueron : "*(...) Si cela se estoit commis en france il ny auroit pas de question, et il est sans doute que le president Sagarre auroit raison, Et comme le pays ou vous estes est fort jaloux de ses privileges, et que les peuples y sont pour la plus part gouvernez par les ecclesiastiques Sa Majesté a jugé a propos de ne rien decider quil n'ayt auparavant apris par ce que vous men manderez luzage du pays et ce que vous croirez du plus grand service de Sa Majeste en un encontre de cette nature (...)*"⁹. De même, il écrit à Sagarra qu'il est difficile de lui répondre précisément "*tant par ce que les loix de vostre pays sont fort differentes de celle cy, qu'a cause de la disproportion qu'il y a entre vos formes et les nostres*"¹⁰. Finalement, Louvois menace Sagarra de le destituer, alors que deux chanoines sont exilés et un autre convoqué à la cour.

Personne n'échappe à la suspicion de Louvois et c'est sans doute une des principales forces du ministre. Au mois d'octobre 1665, il reçoit une lettre de Trobat dans laquelle celui-ci fait part de la conduite et des discours –certainement dangereux pour la couronne–

6. *ibid* p.123

7. *ibid* p.192

8. *ibid* p.170

9. *ibid* p.134

10. *id*

que tiennent Rocaberti, Caçirera, Cruilles et Llobet. Le ministre fait savoir à Macqueron et Chétillon que si cela est vrai, les quatre hommes méritent d'être châtiés, mais ajoute au sujet de Trobat : "(...) *mais quoy quil me paroisse sincere neantmoins comme il est catalan il nest pas impossible quil ny ayt de lanimosité dans ses advis, Et avant que de prendre aucune resolution lon est bien ayse de scavoir la verite de ce qui est*"¹¹.

De 1667 à 1670 se déroule la Révolte des Angelets. Une nouvelle fois, Louvois fait preuve de son extrême prudence, alors que Trobat mène les enquêtes.

L'intendant Macqueron meurt au mois d'août 1670. Il est remplacé par Etienne Carlier, dans la clientèle de Louvois, alors intendant en Haynault. Il fera rapidement preuve de son incompétence.

En 1672 commence la guerre de Hollande. La France et l'Espagne s'opposent dès 1673. Au mois de mars 1674, les Français découvrent la conspiration de Villefranche de Conflent, destinée à ouvrir les portes de la ville à l'armée espagnole. Dès la fin du mois de mars 1674, Queralt, au nom du Conseil Souverain, se rend à Villefranche pour entreprendre les informations. Louvois reproche à Carlier de ne pas s'être déplacé lui-même et d'avoir confié l'information "*aux gens du pays qui peuvent estre engagez dans le mesme crime ou avoir de si grandes habitudes avec ceux qui s'en trouveront coupables, qu'ils ne feront pas ce qu'il faudra pour les convaincre*". Carlier assurera que les députés du Conseil Souverain – Queralt et Sagarra semble-t-il – ont fait preuve de "*zèle, de chaleur et d'attachement*"¹².

Malgré l'échec de la conspiration de Villefranche et de celle de Perpignan, découvre peu après, les troupes espagnoles entrent en Roussillon et se saisissent du château de Bellegarde. Les Français doivent à tout prix laver cet affront. Un des principaux enseignements tirés de la campagne 1674 est l'incapacité de l'intendant Carlier. Aussi, au mois de mars 1675, le roi choisit-il Germain Camus de Beaulieu, intendant de Comté, pour servir d'intendant dans l'armée de Catalogne. Camus de Beaulieu est l'un des trois frères Camus, qui font partie de la clientèle de Le Tellier, pour lequel ils travaillent comme commissaires dès les années 1660. Ils seront par la suite intendants d'armée et aideront Louvois à organiser l'Hôtel des Invalides, dont Camus Du Clos et Camus de Beaulieu auront successivement l'intendance¹³. La raison officielle de la mise à l'écart de Carlier est son grand âge et ses infirmités.

Dès le mois d'avril 1675, Beaulieu, qui est chargé des préparatifs pour la reprise de Bellegarde et l'entrée en Empordà, propose à Louvois d'enmener en Catalogne une personne du pays "*qui en sache les maximes*" et propose Trobat¹⁴. Beaulieu semble avoir l'entière confiance de Louvois. Ainsi, tout au long de la campagne, il informe secrètement le ministre de son sentiment sur les propositions du commandant des troupes françaises, le duc de Schomberg. Toujours est-il que les Français arrivent jusqu'à Girona et assiègent Bellegarde, qui capitule le 27 juillet 1675.

Au mois de janvier 1676, les commissions d'intendant du Roussillon sont retirées à Carlier et attribuées à Beaulieu. Les raisons officielles sont l'âge de Carlier, une nouvelle fois. Carlier conserve la charge de procureur général au Conseil Souverain. Son désespoir n'est pas long. Il meurt quelques jours après. Beaulieu, après avoir été consulté par Louvois, reçoit alors la charge de procureur général du Conseil Souverain.¹⁵

Comme il l'avait fait pour Schomberg, Beaulieu donnera son sentiment sur le nouveau commandant des troupes en Roussillon, le maréchal de Navailles. Il écrit : "*je l'ay*

11. *ibid* p.213

12. *ibid* p.561

13. *ibid* p.665

14. *ibid* p.677

15. *ibid* p.735

*trouvé fort dans vos interestz et dans ceux de toute la famille*¹⁶. Néanmoins, Louvois, sur conseil de Beaulieu, fera renoncer Navailles à assiéger Puigcerdà. Au cours de la campagne, Trobat accompagne une nouvelle fois l'armée, qui entre en Empordà le 22 avril 1676. Il est chargé de lever les contributions de guerre en territoire catalan. Au début du mois de juillet, elles s'élèvent à plus de 100 000 francs. Le 5 août, l'armée est au Boulou, après avoir vécu plus de trois mois entre la frontière et Girona. Après un séjour en Cerdagne, elle retourne en Empordà du 16 septembre au 10 octobre.

Le 9 mai 1677 les Français entrent en Empordà. Trobat est avec l'armée et *“a soin des contributions et des peuples de ce pays”*. Quelques jours après, Beaulieu écrit à Louvois : *“les soins de M. Trobat tirent du pays tout ce que l'on peut en tirer.”*¹⁷ Trobat informe régulièrement Louvois de la situation en Catalogne et en particulier de la crise politique que traversent alors les Espagnols. Il n'oublie pas de faire valoir les dépenses qu'il est obligé de faire pour suivre l'armée. Dans un premier temps, Louvois lui fait expédier 3 000 livres. A la fin de la campagne, Navailles propose à Louvois de donner à Trobat la responsabilité des contributions de guerre qui seront levées pendant l'hiver en Empordà. Il écrit *“la creance qu'il s'est acquise parmi les peuples du lampourda est grande, cela faciliteroit les moyens d'estre informé de leurs mouvements (...)”*¹⁸.

A la fin de la campagne 1677, les Français font un bilan de trois campagnes successives d'offensive timide. Ce bilan, rédigé sous la forme d'un mémoire, montre que la guerre défensive coûte cher et que, la crise de la monarchie espagnole aidant, l'heure est venue de passer à l'offensive. Le document est rédigé par Navailles et l'incontournable Trobat, à partir d'un entretien avec le marquis de Buscayola¹⁹.

Le 25 avril 1678, un détachement de troupes françaises entre en Empordà. Trobat accompagne ces troupes et distribue quantité d'ordres aux communautés de l'Empordà pour amasser des charrettes et des bestiaux pour simuler la préparation d'un siège près de là. En réalité, le gros de l'armée est en marche pour la Cerdagne, et il est rapidement rejoint par le détachement quatre jours après. Le 29 avril les Français arrivent à Puigcerdà. Un mois après jour pour jour, la place capitule. Trobat s'empresse de faire connaître sa joie à Louvois, et de rappeler les avantages considérables qu'offre la prise de la place. Trobat reste d'ailleurs en Cerdagne quelques jours, puisque grâces à lui, beaucoup de villages de la Cerdagne *“espagnole”* viennent se soumettre à l'autorité du roi de France. Navailles écrit : *“Il y a beaucoup de manege à faire pour conduire ces peuples: à quoy (Trobat) me paroît plus propre que personne que l'on puisse employer”*²⁰. De même, Trobat facilite la prise de Bagà par les Français. Navailles explique que les chemins pour aller à Bagà sont si difficiles qu'il n'a pu y amener de l'artillerie *“mais les harangues catalanes de M. de Trobat (...) y ont suppléé trouvant qu'elle contribuent beaucoup à faciliter les affaires dans lesquelles on l'employe”*²¹. Le 12 juin, l'armée française entre en Empordà. Trobat aussi. A la fin du mois de juin, la nouvelle de la signature de la paix avec la Hollande arrive en Roussillon. On sait que la paix avec l'Espagne est proche et que celle-ci aura sans doute pour conséquence la restitution de Puigcerdà. Aussi, les Français décident-ils de raser la place. Du côté de l'Empordà, Trobat continue de se charger des contributions. Le 18 août, l'armée se replie en Roussillon. Trobat a tiré de l'Empordà 52 000 livres, 1 000 sacs de blé, 900 sacs d'orge ou d'avoine pour la cavalerie, sans compter des lits pour les hôpitaux et des charrettes. Sur ordre de Louvois, Trobat reçoit 2 000 livres de ces contributions.

16. *ibid* p.750

17. *ibid* p.805

18. *ibid* p.83C

19. Nous ignorons qui est ce personnage.

20. *ibid* p.853

21. *ibid* p.854

Au mois de septembre 1678, la paix est signée entre la France et l'Espagne. Au lendemain de la paix, les Français doivent une dernière fois réfléchir au rôle qu'ils entendent voir le Roussillon jouer en cas de nouveau conflit. La première question est celle du contrôle de la Cerdagne, qui avec la destruction de Puigcerdà n'est plus contrôlée par personne. Une fois de plus, Trobat joue un rôle fondamental, et insiste pour que les Français établissent une place en Cerdagne. Il donne même son avis sur les différents sites proposés au roi. La place construite aux portes de la Cerdagne s'appellera Mont-Louis. Mais d'énormes travaux vont être entrepris dans toute la province, car en 1678 Louis XIV décide de faire de la province du Roussillon une barrière infranchissable et une base de départ pour des armées combattant en Catalogne. Les deux chantiers les plus vastes sont Mont-Louis et Perpignan. Ces travaux demandent des préparatifs considérables. Louvois demande des devis à l'ingénieur en chef du Roussillon, mais aussi à Trobat. La différence entre les estimations faites par les deux hommes permet à Trobat une nouvelle promotion : au mois de janvier 1679, il est chargé par le roi de l'intendance des travaux de Perpignan. Après avoir été, en quelque sorte, associé à l'intendance de l'armée de Catalogne, il devient maintenant associé à l'intendance des fortifications, en ayant la responsabilité du plus important chantier de la province. Il faut dire qu'au cours de l'hiver, Trobat s'est rendu à la cour, comme il le fera désormais régulièrement et a fait plusieurs suggestions au ministre, que le plus souvent celui-ci retiendra. Trobat apparaît désormais comme l'homme de confiance de Louvois en Roussillon, puisqu'il est même chargé de surveiller l'intendant Beaulieu. Il joue on ne peut mieux son rôle d'intendant des fortifications de Perpignan, et Vauban, qui visite Perpignan en 1679, avoue que Trobat n'a pas son pareil pour économiser les deniers du roi, en obtenant les meilleurs prix. Aussi, au mois d'avril 1679, Louis XIV confie à Trobat l'intendance de l'ensemble des travaux du Roussillon. Les mémoires que Trobat rédige en vue de la préparation des chantiers, puis sur leur déroulement, sont des documents extraordinaires qui montrent l'immensité de la tâche, et l'efficacité de l'homme. Trobat surveille l'activité des ingénieurs, des entrepreneurs, des artisans, des ouvriers. Afin que rien ne lui échappe, il pèse des brouettes, des outils, le pain distribué aux ouvriers, il teste la solidité de la maçonnerie...

A partir de 1679, Beaulieu accumule les reproches. Il fait mal son travail d'intendant de la province, et, en outre, semble "*vivre scandaleusement*". Louvois le menace de lui retirer ses fonctions. Au cours de l'automne 1679, Trobat se rend à la cour avec des comptes-rendus des travaux, des plans, des estimations. Au mois de mai 1680, Louvois, qui visite les fortifications du Roussillon, ne peut que se féliciter du travail de Trobat. Au mois de novembre 1680, celui-ci se rend une nouvelle fois à la cour dans le but de préparer la campagne de travaux 1681. Il y restera semble-t-il de novembre 1680 à janvier 1681. Il arrive à la cour avec un nouveau titre. Au mois d'octobre 1680, à la suite du décès de Fontanella, le roi accorde à Trobat la charge de président du Conseil Souverain, ce que Sagarra ne voit pas d'un très bon œil²². Au mois de mai 1681, Beaulieu quitte le Roussillon à sa demande²³. Aussitôt, Trobat reçoit l'intérim de l'intendance de la Province du Roussillon. Il ne sera pas remplacé, et restera intendant jusqu'à sa mort, en 1698. Son rôle d'intendant du Roussillon serait un sujet de thèse, tant l'oeuvre de Trobat est importante dans tous les domaines. Il reste sans doute avant tout un des accélérateurs de l'intégration du Roussillon dans l'État français. Cette intégration, à partir du moment où le Roussillon a des frontières sûres et que l'Espagne n'est plus menaçante fait beaucoup moins de concessions au particularisme de la province. Trobat est aussi le spécialiste des affaires catalanes, et Joaquim Al-

22. *ibid* p.1101

23. Beaulieu demande à remplacer son frère Camus du Clos, intendant de l'Hôtel des Invalides, qui vient de mourir. Il sera peu après également nommé Commissaire Général de l'Artillerie de France, semble-t-il (*ibid* p.1112).

bareda a montré le rôle fondamental de notre homme au cours de la révolte des Barratines et au cours de la guerre de Neuf Ans²⁴. Trobat est l'archétype du réfugié du Principat qui a "réussi". Il a connu une promotion exceptionnelle, due à son service inconditionnel de la monarchie française. Il est à notre sens, répétons-le, la clé de voûte de la politique d'intégration des Comtés au royaume de France au lendemain de l'annexion, et il a certainement été l'un des plus fidèles et des plus efficaces serviteurs de Louis XIV. S'il est un catalan auquel la monarchie française aurait dû rendre hommage, c'est bien lui.

Ce tableau, dressé dans la capitale de la Catalogne, pourrait apparaître comme un hymne à l'absolutisme monarchique et un éloge du "traître" Trobat. Nous avons simplement voulu rappeler que l'absolutisme de Louis XIV s'est appuyé sur un petit nombre d'hommes, ayant souvent des qualités hors du commun, étant entièrement dévoués au pouvoir central mais aussi étroitement surveillés par celui-ci, du moins sous le ministère de Louvois. On peut condamner le système ou ceux qui l'ont servi. S'il est une qualité qu'il faut reconnaître à l'un comme aux autres, c'est une efficacité certaine. Et c'est sans doute pour cela que l'un comme les autres ont suscité autant de rancœurs.

24. ALBAREDA J., *Els Catalans i Felip V*, Vicens Vives, Barcelona, 1993.